

OBSERVATOIRE DE LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION ET LES
MALVERSATIONS ECONOMIQUES
INTEGRITE



OBSERVATORY FOR FIGHT
AGAINST CORRUPTION AND
ECONOMIC EMBAZZLEMENT
TRANSPARENCE

Réf : 019/OLUCOME/08/2017

Bujumbura, le 07/08/2017

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur Pierre Nkurunziza,
Président de la République du Burundi avec
les assurances de notre plus haute considération

à Bujumbura

- Son Excellence Monsieur Pascal Nyabenda,
Président de l'Assemblée Nationale avec les
assurances de notre très haute considération

à Bujumbura

- Son Excellence Monsieur Révérien Ndikuriyo,
Président du Sénat avec les assurances de notre
très haute considération

à Bujumbura

- Son Excellence Monsieur Gaston Sindimwo,
Premier Vice-président de la République du
Burundi avec les assurances de notre très haute
considération ;

à Bujumbura

- Son Excellence Monsieur Joseph Butore,
Deuxième Vice-président de la République du
Burundi avec les assurances de notre très haute
considération ;

à Bujumbura

A Son Excellence Monsieur l'Ombudsman de la
République du Burundi

à Bujumbura

Objet : Demande de faire arrêter la mesure
du Gouvernement de l'augmentation du prix
de l'électricité de la REGIDESO

Excellence Monsieur l'Ombudsman,

Nous avons un grand honneur de nous adresser auprès de votre haute autorité pour vous
soumettre un grand problème de la population burundaise sur la prochaine augmentation du

prix de l'électricité de la REGIDESO à 460.8 %.

En effet, Excellence Monsieur l'Ombudsman, l'OLUCOME vient d'apprendre par le biais du Ministre de l'Energie et des mines dans sa conférence de presse tenue ce lundi le 31 juillet 2017 que le prix de l'électricité va, au mois d'août, être rehaussé à hauteur de 0.20 USD par Kwh soit une augmentation de 460.8% c'est-à-dire qu'un Kwh qui s'achetait à 115 Fbu va s'acheter à 645 Fbu. Or, Excellence, pour votre rappel, la REGIDESO avait augmenté le prix de l'électricité en 2012 à plus de 124 % chez les ménages promettant aux clients que l'électricité n'allait plus manquer, chose qui n'a jusqu'ici été réalisée car le délestage de l'électricité s'est accentué de telle manière qu'il existe aujourd'hui certains quartiers de la capitale de Bujumbura et de l'intérieur du pays qui reçoivent du courant électrique pendant moins de 2 heures par jour.

Excellence Monsieur l'Ombudsman, l'Observatoire trouve que le Gouvernement n'a pas considéré l'extrême pauvreté que vit actuellement la population burundaise et les conséquences fâcheuses que cette mesure va engendrer au sein de l'économie.

En se basant sur les statistiques du Fonds Monétaire International (FMI), le pouvoir d'achat de la population burundaise diminue progressivement à voir le revenu par habitant qui était de 315.2 USD en 2015 contre 284 USD en 2016. Ces chiffres ont fait que le Burundi soit classé parmi les 2 premiers pays au monde possédant les revenus par habitant les plus faibles. A cet effet, Excellence, l'OLUCOME s'interroge comment avec ce revenu annuel, un pauvre ménage burundais qui consomme en moyenne 150 Kwh par mois et qui ne parvenait pas ou recevait difficilement les 17 250 Fbu pour l'achat des unités de l'électricité d'un mois pourra-t-il avoir les 96 750 Fbu par mois pour s'approvisionner en ce produit ?

De plus, les plus hautes autorités de ce pays ainsi que les officiers et sous-officiers militaires et policiers ont le privilège de ne pas payer de l'eau et de l'électricité alors que certains d'entre eux perçoivent des émoluments qui devraient plutôt supporter les pauvres en ce paiement de l'électricité en s'acquittant des frais de consommation en électricité pour les tarifs de la haute catégorie.

Dans le même ordre d'idées, Excellence Monsieur l'Ombudsman, les institutions étatiques et privées proches du pouvoir n'ont pas encore réglé les arriérés de 60 milliards Fbu qu'elles doivent à la REGIDESO mais le Gouvernement continue à revoir à la hausse le prix de l'électricité pour que les pauvres citoyens puissent supporter ces arriérés à la place des privilégiés de la République alors que cet argent avait été déboursé par l'Etat et logé dans les poches de certains individus. De là, Excellence, on dirait qu'il existe une catégorie des citoyens burundais qui est contrainte à supporter tout le fardeau financier de l'Etat et une autre qui est appelée à vivre sans supporter certains coûts de l'Etat. Autrement dit, certains portent sur leur tête le pays et les autres y marchent dessus sans aucune difficulté. Pour l'OLUCOME, cette discrimination financière devrait cesser le plus rapidement possible pour permettre de contribuer au développement du Burundi d'une manière équitable et juste.

A côté de ces arriérés, l'Union Européenne financerait entre autres la REGIDESO pour faire fonctionner les centrales thermiques de la REGIDESO qui permettent d'augmenter le niveau de l'alimentation en électricité au Burundi à la hauteur de 25 %.

ep

Excellence, l'OLUCOME pense que le Gouvernement n'a pas bien étudié cette mesure car ses conséquences sur l'économie du Burundi vont causer un choc immédiat et inédit alors qu'elle était presque moribonde. Ayant rehaussé le prix de l'électricité à hauteur de plus de 4 fois, cette décision va occasionner l'augmentation des loyers, des prix des produits alimentaires, des matériels de construction et autres biens ou services demandant de l'électricité lors de leur fabrication ou de leur conservation alors que les salaires des fonctionnaires ne vont pas augmenter. Ainsi, cette hausse de prix va se répercuter sur les prix d'autres produits quitte à se généraliser et à générer une grande inflation difficilement corrigable.

Excellence Monsieur l'Ombudsman, considérant le faible pouvoir d'achat de la population burundaise ; le privilège de non acquittement des frais de l'électricité des plus hautes autorités de ce pays et des officiers et sous-officiers militaires et policiers ; le non remboursement des arriérés de la REGIDESO par les institutions étatiques et privées proches du pouvoir ; la grande inflation qui suivra cette hausse du prix de l'électricité ;...et les subventions que certains partenaires dont l'Union Européenne donnerait à la REGIDESO ; l'OLUCOME demande à votre excellence et à ceux qui nous lisent en copie chacun en ce qui le concerne d'estomper la mise en application de cette mesure de la hausse du prix de l'électricité.

Bien plus, Excellence Monsieur l'Ombudsman, l'OLUCOME vous demande de concilier le Gouvernement avec les citoyens sur cette question de la hausse du prix de l'électricité. En effet, le Ministre de l'Energie et des Mines vient de sortir un communiqué de démentir les informations contenues dans le communiqué de l'OLUCOME n° 17 et promet que la grille tarifaire va être portée à la connaissance du public incessamment. Si les informations de l'OLUCOME sont dénuées de tout fondement comme le Ministre le dit dans son communiqué, cette grille tarifaire devrait prouver qu'il y a eu une très petite hausse de moins de 10% du prix actuel de l'électricité car l'OLUCOME souhaite que cette augmentation soit très minime autant que possible ou n'y est pas.

Excellence Monsieur l'Ombudsman, le marché qui vient d'être attribué à la société « Interpétrol » pour justifier cette augmentation du prix de l'électricité de la REGIDESO n'a pas respecté les procédures de passation des marchés publics car il n'y a pas eu de concurrence. L'appel d'offre ouvert de ce marché n'a pas été publié dans aucun journal local ou international. Excellence, l'OLUCOME se demande comment cette société « Interpétrol » reçoit à elle seule au Burundi le monopole sur le carburant, perçoit une grande quantité de devises par rapport aux autres investisseurs et cette fois-ci reçoit le marché sur l'électricité sans aucune concurrence ? N'y a-t-il aucune autre société qui existe au monde qui pourrait faire mieux qu'Interpétrol ?

Excellence, cette mauvaise habitude du Gouvernement de sucer le pauvre contribuable à travers l'augmentation des impôts et taxes vient de se rajouter une autre image. En effet, en date du 18 juillet 2017, le Gouverneur de la province de Kayanza a fixé les contributions exigées pour se procurer certains documents administratifs octroyés par le Cabinet du Gouverneur dans le but de construire un bureau moderne à quatre niveaux. Or, les citoyens s'acquittent déjà du devoir fiscal en payant les différents impôts et taxes fixés par les lois qui existent. Bien plus, les projets de construction des bâtiments publics devraient être gérés au niveau national à travers le programme d'investissement public. *lp*

Dans la même perspective, Excellence, les seuls textes légaux burundais qui régissent la façon de fixer, collecter et gérer les recettes de l'Etat sont la constitution, la loi organique des finances publiques, la loi budgétaire et la loi régissant les finances communales. Toute autre mesure de collecte des recettes par un organe ou un individu à l'encontre de ces textes légaux est purement un vol organisé d'où l'OLUCOME vous demande de faire lever cette mesure illégale du Gouverneur de la province de Kayanza d'autant plus que la population vit aussi une pauvreté sans précédent.

De tout ce qui précède, Excellence Monsieur l'Ombudsman, pour laisser de côté cette mesure d'augmenter le prix de l'électricité de la REGIDESO chez les ménages déjà pauvres, l'OLUCOME propose au Gouvernement les solutions suivantes :

- a. de réaffecter les 28 milliards Fbu destinés au fonds social pour cette fin d'autant plus que la population est fatiguée par ces stratégies du Gouvernement de la sucer à travers l'augmentation annuelle exagérée du fisc sans une part remarquable en retour émanant de son effort de s'acquitter de ce fisc ;
- b. de relancer le marché attribué à Interpétrol car il est émaillé de beaucoup d'irrégularités tout en sachant que cette société opérait les magouilles dans le passé ;
- c. de lever le privilège de non acquittement des frais de l'électricité aux plus hautes autorités de ce pays ainsi qu'aux officiers et sous-officiers militaires et policiers ;
- d. de rembourser à la REGIDESO toutes ses arriérés de 60 milliards Francs burundais pour éviter qu'elles soient payées par les pauvres clients de cette entreprise ;
- e. de construire des barrages hydro-électriques pouvant servir tout le pays car il serait inconcevable de voir, les pays désertiques à l'instar de l'Egypte et du Sud-Soudan n'ont pas de tels problèmes d'électricité alors qu'au Burundi, il pleut neuf mois par an ;
- f. de recommander l'annulation de la mesure du Gouverneur de la province de la Kayanza.

Enfin, l'OLUCOME réitère sa demande à votre excellence et à ceux qui nous lisent en copie chacun en ce qui le concerne d'estomper la mise en application de cette mesure de la hausse du prix de l'électricité.

Espérant une suite favorable à nos demandes, nous vous prions d'agréer, Excellence Monsieur l'Ombudsman, l'expression de notre très haute considération.

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président

C.P.I. à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Energie et des Mines ;
- Monsieur le Directeur Général de la REGIDESO

à Bujumbura

